

DECISION DE L'ORDONNATEUR

VIREMENT DE CREDIT N° 1

BOURGUINAT Pascal, Le Maire, rend compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal.
Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et du Conseil Municipal lors de sa séance la plus proche.

Objets : DEGREVEMENTS THLV ET AJUSTEMENTS

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
165 (16) : Dépôts et cautionnements reçus	-50,00		
168758 (16) : Autres groupements	50,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615228 (011) : Autres bâtiments	-920,00		
6618 (66) : Intérêts des autres dettes	320,00		
7391112 (014) : Dégrèv. taxe habit. sur les lo	600,00		
	0,00		

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	
-----------------------	-------------	-----------------------	--

A COSLEDAA-LUBE-BOAST, le 11/09/2025

Le Maire

Pascal BOURGUINAT

